



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

V i g n e

CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 554 du 14 juin 2006 - 3 pages

Stades

La vague de chaleur annoncée depuis la fin de la semaine dernière a bien entendu été bénéfique pour la croissance et le développement des vignes. Notons que cette année, le développement végétatif suit jusqu'à présent une dynamique assez régulière sans à coups. Le début floraison est largement en cours dans la majorité des parcelles. D'ici la fin de cette semaine, le stade fin floraison devrait être atteint en situations assez précoces.

Stades moyens observés :

Chardonnays: 19 "tout début floraison, chute des 1ers capuchons floraux", le stade 21 "25% de floraison" est imminent (ou en cours) en secteurs hâtifs.

Pinots noirs : 19 "tout début floraison" en moyenne

Pinots meuniers: 18 (11-12 feuilles) à début 19 également.



Floraison en cours cette semaine

Mildiou

Depuis le début juin, hormis le 1er de ce mois, les quantités de pluies enregistrées au vignoble sur la plupart des postes sont

très faibles voire nulles. Une exception cependant pour certains secteurs de la Grande Montagne de Reims (Mailly, Bouzy, ...) qui ont été concernés par des averses orageuses (le 5 juin). La situation sanitaire vis à vis du mildiou demeure

très saine globalement pour la très grande majorité du vignoble. Les taches susceptibles d'apparaître au cours de la fin de semaine dernière ne se sont pratiquement pas (ou peu) exprimées dans la Marne ou l'Aisne, par contre quelques nouvelles taches sont signalées dans l'Aube dans le cadre

de témoins non traités mais aussi plus ponctuellement en situations traitées (information GDV10). Les foyers aubois localisés (Bligny, Merrey/A, Celles s/O, ...) décrits dans nos précédents présentent une relative stabilité compte tenu des dégâts déjà bien incisifs sur inflorescences.

Dernières contaminations relevées par le modèle Milvit:

date (intensité)	secteur	sorties de taches
5 juin faible	Bouzy-Mailly	11 juin
5 juin faible	Bassuet	11 juin

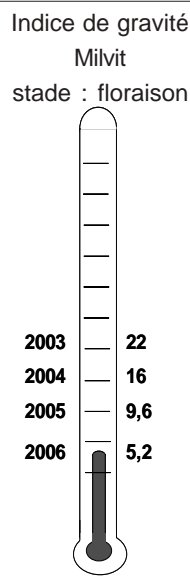
Les prévisions orageuses annoncées dès ce mercredi pour l'ensemble de la région incitent à la prudence pour la gestion des renouvellements des parcelles arrivant en fin de persistance d'action des fongicides.

Nos conseils : en cette période active de floraison et par conséquent de grande sensibilité, une protection de bonne qualité doit être maintenue. Les produits systémiques sont toujours bien adaptés compte tenu de la vitesse actuelle de croissance de la vigne. Dans le cas général, parcelles saines, réintervenir à échéance classique selon le type de fongicide (soit 12 ou 14 jours). Anticiper d'une journée (ou deux) en cas d'orages annoncés.

Cas des parcelles présentant quelques taches assez fréquentes et/ou secteurs à risque plus élevé comme l'Aube, maintenir une protection resserrée de 2 jours. Pour les foyers plus importants et très ciblés, maintenir un délai de renouvellement de 8-10 jours maximum. Attention à bien respecter les règles d'utilisation des produits pour une bonne prévention et gestion des risques de résistances (voir note nationale bulletin n°543 du 16/03/06, Mémo p°5 à 11).

Oïdium

Les conditions chaudes et ensoleillées qui prévalent depuis plusieurs jours, sont en principe favorables à une expression plus dynamique des symptômes dans les parcelles habituellement



Mildiou

Situation saine globalement, mais période à risques.

Attention aux orages annoncés
Oïdium

Phase également de grande sensibilité, maintenir une protection soignée

Botrytis

En parcelles en lutte chimique se préparer à intervenir en 'A'

Tordeuses

Très rares interventions nécessaires

DRAF
Service Régional de la
Protection des Végétaux
Centre de Recherches
Agronomiques
2 esplanade Roland
Garros - BP 234
51686 Reims Cedex 2
Tel: 03.26.77.36.40
Fax: 03.26.77.36.74
E-mail: srp.v.draf-
champagne-ardenne@
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station
D'Avertissements
Agricoles de
Champagne Ardenne
Directeur gérant :
M. COLLOT
Publication périodique
C.P.P.A.P n°0905 B 05574
ISSN n°0996-9861
Tarifs : Courrier 79 euro
Fax 75 euro Mail 74 euro
Diffusion en collaboration
avec la FREDONCA
(Art. L252-1 à L252-5 du
Code Rural)

les plus sensibles. De plus, le stade de grande sensibilité (floraison-nouaison) est atteint ou imminent. Le suivi de l'évolution de la maladie dans notre suivi de Saint-Thierry en parcelle témoin (non traité) reflète la progressivité encore modérée des symptômes sur feuilles.

■ **Nos conseils :** *maintenir une excellente protection, la qualité de la puvérisation est très importante dans la lutte contre cette maladie. Respecter les délais de renouvellement en fonction du type de fongicide utilisé (voir Mémo p°12 à 15).*

Brenner

Depuis les premières taches observées en début de semaine dernière, de nouvelles expressions de taches ont été visualisées entre autre sur la commune de Fontette (source CVC) ou encore Urville, Noé les Mallets, Spoy (source GDV10). Sauf cas particulier de défaut de protection notoire, ces symptômes foliaires ponctuels sont sans préjudice pour la vigne et la récolte. Les prochaines précipitations orageuses peuvent localement encore engendrer de nouvelles contaminations.

■ **Nos conseils :** *maintenir la protection dans les parcelles sensibles de l'Aube (anti-mildiou ou anti-oidium homologué brenner).*

Botrytis

La lutte contre la pourriture consiste avant tout à mettre en place les mesures prophylactiques (voir note bulletin précédent). La lutte chimique, facultative, doit être réservée aux situations les plus sensibles. Dès cette année, l'utilisation des fongicides anti-botrytis en Champagne doit diminuer sensiblement pour éviter un risque de généralisation des souches résistantes à différentes familles chimiques (MDR). Le recours à un programme classique à 3 interventions

systématiques (A,B et C) n'est plus d'actualité. Le stade 'A', fin floraison soit 80 % de capuchons floraux tombés constitue le stade le plus opportun en terme d'efficacité.

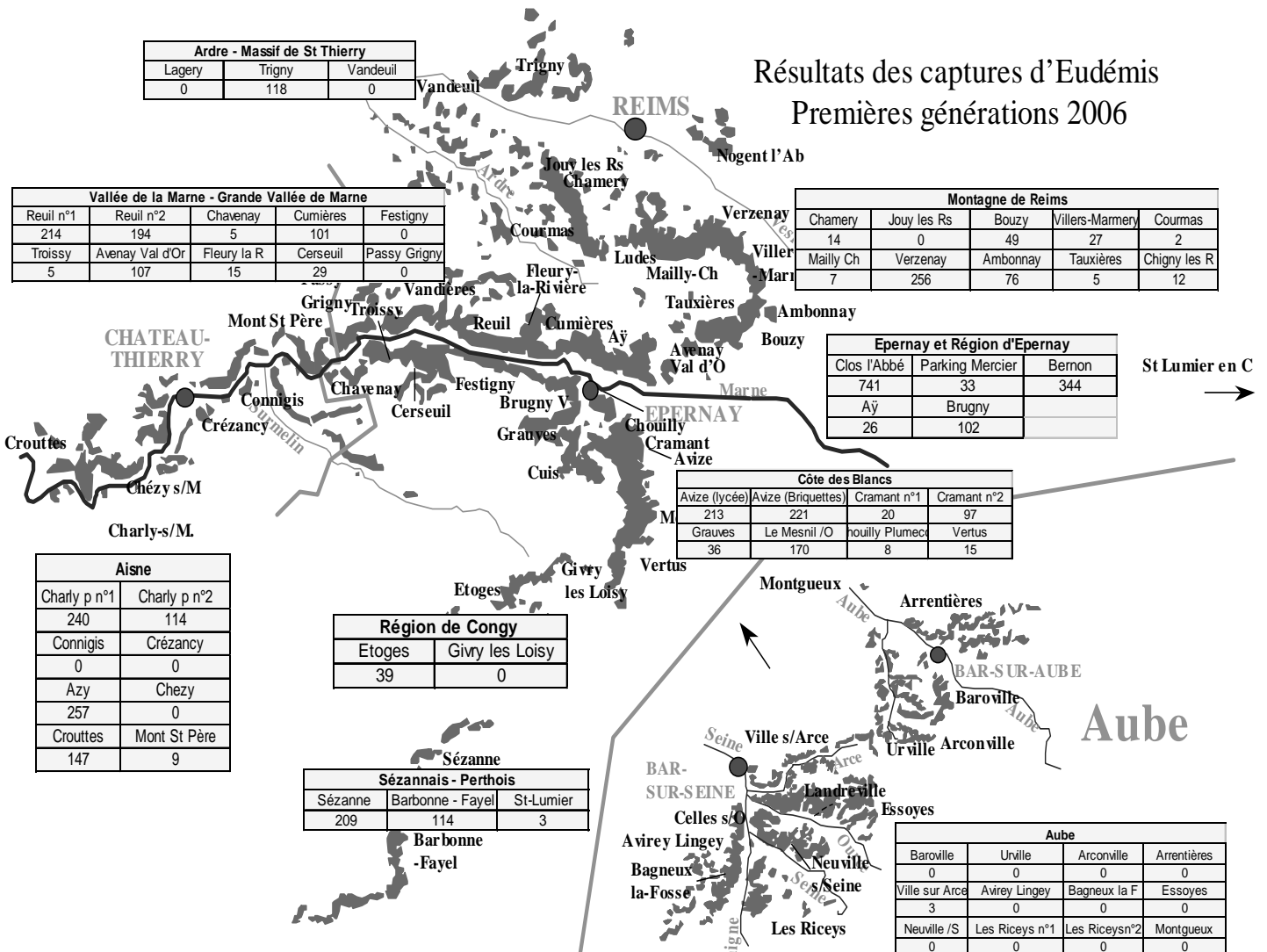
■ **Nos conseils :** *en parcelles concernées par la mise en oeuvre d'un traitement anti-botrytis, le stade 'A' 80 % de capuchons tombés devrait être atteint à partir de cette fin de semaine en situations précoces et milieu de semaine prochaine en sites moins hâtifs. Surveiller l'évolution de la floraison dans les parcelles concernées.*

Tordeuses

Les observations de glomérules effectuées la semaine dernière et jusqu'à hier, confirment la très faible infestation de chenilles de tordeuses, tant pour la cochylis que pour l'eudémis. A titre d'exemple sur les différentes parcelles sensibles aux tordeuses de notre réseau, le nombre de glomérules (avec chenilles vivantes) ramené à 100 inflorescences varie de 0 à 34 (1 site à Grauves et 1 site à Mardeuil), les infestation moyennes se situant vers 15 glomérules/100 inflorescences. Quelques parcelles, notamment à Merfy ont cependant atteint (ou dépassé avec des populations mixtes eudémis/cochylis) le seuil d'intervention par ailleurs très sécuritaire, des traitements très ponctuels ont pu être réalisés. Dans l'Aube, les niveaux d'infestations s'avèrent quasi nuls. Actuellement, les tailles des chenilles varient suivant la date de dépôt des oeufs de 4 à 9 mm.

En cette fin de période de vol de 1ère génération, nous publions pour l'eudémis, l'état des lieux par secteurs (et postes de piégeages); dispositif de piégeage étendu depuis le début 2006 (voir bulletin n°543 du 16/03/06).

■ **Nos conseils :** *les contrôles de glomérules ont dû être réalisés dans les parcelles et sites sensibles. Dans la presque totalité des cas aucune intervention ne s'est avérée nécessaire, seules quelques rares interventions ciblées ont été justifiées.*





**Liste des spécialités autorisées à la vente en France
pour la lutte contre la Cicadelle de la Flavescence dorée de la Vigne
(liste mise à jour au 23 mars 2006, à partir de <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>)**

COMPOSITION	SPECIALITES	DOSE PAR HECTARE	CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE SC : sans classement Xi : irritant Xn : nocif T : toxique T+ : très toxique
acrinathrine	JOKARI - ORYTIS	0,2 L/HA	SC
Alpha-cyperméthrine	ALPHAGUARD 100 EC	0,1 L/HA	XN
Alphaméthrine	AGRO-ZIP – ASTOR – PERAL EURO APPRO I 9 – SANALFA - STAR 100 – WARIOR 100 EC ¹	0,1 L/HA	Xn
	ASTOR MD - CLAMEUR	0,07 KG/HA	SC
	FASTAC - STIMEUR	0,2 L/HA	Xn
	MAGEOS MD	0,07 KG/HA	SC
	VORAX	0,1 L/HA	Xn
	VORAX MD	0,07 KG/HA	Non renseigné
	bétacyfluthrine	CAJUN – DUCAT	0,7 L/HA
bifenthrine	BISTAR – BRIGADE	0,2 L/HA	Xn
	EXPERID – TALSTAR	0,15 L/HA	Xn
	TALSTAR FLO	0,2 L/HA	Xn
chlorpyrifos-éthyl	DURSBAN 2 – DURSBEL – NELPON D	1,5 L/HA	Xn
	PYRINEX ME DUNE	1,3 L/HA	Xi
	DORVERT – DURSBAN 4 – DURSBEL 4 – NELPON 480	0,7 L/HA	Xn
chlorpyrifos-méthyl	RELDAN	1,5 L/HA	Xi
cyfluthrine	BAYTHROID – BLOCUS BOURRASQUE – ZAPA -	0,7 L/HA	Xn
Cyperméthrine	APHICAR – ARUBEX 100 EC -CYPERFOR – CYPERFOR S.-	0,33 L/HA – 0,3 L/HA	Non renseigné
	CYPERJARDIN	3 L/HA	
	CYPERKILL 10 F - CYPLAN CYTHRINE L – ERICINE PLUS SUPERSECT 10 EC	0,3 L/HA	Xi
	SHERPA 10 CYPRYNE 100	0,33 L/HA	Non renseigné
	ARUBEX 50 EC	0,6 L/HA	XI
	MARVEL 2.5C	0,5 L/HA	Xn
deltaméthrine	DECIS PROTECH –	0,5 L/HA	SC
	DECIS MICRO – PEARL MICRO	0,2 KG/HA	Xn
	RUITOR GE - SPILT MICRO		
	PEARL PROTECH – SPLIT PROTECH	0,5 L/HA	
	JUDOKA – MANDARIN PRO	0,3 L/HA	Xn
lambda cyhalothrine	KARATE AVEC TECHNOLOGIE ZEON HALLMARK avec ZEON AGROTECH LAMBA CYALOTHRINE 100cs	0,125 L/HA	Xn
	EURO APPRO I-5 KARACHOC – KUNG-FU - LAMBDA C	0,250 L/HA	Xn
	KARATE XPRESS	0,25 KG/HA	Xn
	BUDGET METHOMYL SL - LANNATE 20 L - METHOMEX 20 MF – METHOMEX MF	2 L/HA	T
	METOVER	1,6 KG/HA	T
roténone ²	BIO INSECT ROTENOBIOL AGRI 2002	7 L/HA 3 L/ha 3 L/ha	SC Xn Xn
	KLARTAN – MAVRIK FLO - TALITA	0,3 L/HA	Xn
	PILIER	0,6 L/HA	xn
bifenthrine et clofentézine	GEMINI – TORANT CL	0,5 L/HA	Xi
bifenthrine et dicofol	SLALOM	1 L/HA	Xn
bifenthrine et tébufenpyrad	ACARIFAS	0,5 L/HA	Xn
bifenthrine et thiodicarbe	SOUVERAIN	1 L/HA	Xn
chlorpyrifos-éthyl et cyperméthrine	ALUDOR – CHLORCYRINE 220 EC GEOTION TX – NURELLE D	1 L/HA	Xn
chlorpyrifos-éthyl et diméthoate	CHLORMEZYL 500 EC	1 L/HA	T
	FINETYL D SALUT	1 L/HA	Xn
chlorpyrifos-méthyl et cyperméthrine	DASKOR	1 L/HA	Xn
chlorpyrifos-méthyl et deltaméthrine	CRESUS.	0,5 L/HA	Xn
cyperméthrine et diazinon	SOCAVERS	1,2 L/HA	Xn
cyperméthrine et fenitrothion	VITIS – VITIS FAST	1 L/HA	SC
Clofentézine+tau-fluvalinate	TORERO	VOIR PARTICULARITE D'EMPLOI	
fenitrothion et esfenvalérate	BROXER	1 L/HA	Xn

¹ Délai de distribution 31/03/06 – Délai d'utilisation 30/09/06

² Autorisé en agriculture biologique.

Information sur les dates de traitements obligatoires contre le vecteur de la Flavescence dorée (scaphoideus titanus) sur la commune de Mareuil le Port :

En l'absence de découverte du vecteur en Champagne jusqu'à ce jour, le recours à 2 traitements devrait être suffisant. Les dates d'interventions fixées sont :

- semaine 26 (soit 26-30 juin) pour la 1ère intervention (T1)
- T2 à J+ 12 ou 14 jours (suivant insecticide ci-dessus) soit du 7 au 9 juillet.